

CALENDRIER DE COLLECTE

2025



PIERRELAYE

Jours de collecte

	Pavillons et petits collectifs (- de 10 logements)	Collectifs (dès 10 logements)	Zones d'activités*	*Zones d'activités : collecte des déchets résiduels à partir de 15h
Lundi				Les collectes de vos déchets sont assurées les jours fériés
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				

Merci de rentrer vos bacs après la collecte.

Déchets résiduels - déposez vos sacs fermés dans le conteneur à couvercle grenat. Collecte le matin dès 6h.

En pavillon ou petit collectif (- de 10 logements), **la fréquence de cette collecte a toujours lieu une fois par semaine.**
 Collectifs (à partir de 10 logements). La collecte a lieu deux fois par semaine.

Emballages et papiers 100% des papiers et des emballages se trient ! Déposez-les **en vrac** dans le conteneur à couvercle jaune. Collecte le matin à partir de 6h.

Déchets verts - **en vrac** dans le bac à déchets verts ou fagots - collecte le matin à partir de 6h **du 31 mars au 8 décembre**. Merci de limiter à 3 fagots par collecte.

N'attendez pas la 1^{ère} collecte pour déposer vos végétaux, venez à la déchèterie à Bessancourt ! Du 17 au 30 mars 2025, 3 passages sont offerts en déchèterie avant la reprise de la collecte, sur présentation du badge.

Dates de collecte du verre



2^{ème} mercredi matin de chaque mois à partir de 7h. Bocaux et bouteilles à déposer en vrac sans le couvercle dans le conteneur à couvercle vert.

- 8 janvier - 9 avril - 9 juillet - 8 octobre
- 12 février - 14 mai - 13 août - 12 novembre
- 12 mars - 11 juin - 10 septembre - 10 décembre

Si vous êtes collectés en bornes enterrées

Tout dépôt de déchets en dehors des bornes est considéré comme un dépôt sauvage et passible d'une amende. Déposer des déchets autour des bornes empêche le camion d'effectuer la collecte.

Borne pleine ? Dirigez-vous vers un autre point de tri du réseau de votre quartier.

Un problème technique ?

Signalez-le-nous en flashant le QR code situé sur la borne !

Faire réparer / changer un conteneur

Si votre conteneur est trop petit, trop grand, cassé ou a été volé, remplissez notre formulaire situé sur la page d'accueil de notre site www.syndicat-tri-action.fr



Scannez-moi !

Formulaire sur la page d'accueil du site www.syndicat-tri-action.fr



⊕ d'infos :

www.syndicat-tri-action.fr



Formulaires de contact situés sur la page d'accueil du site internet





Mémo Tri



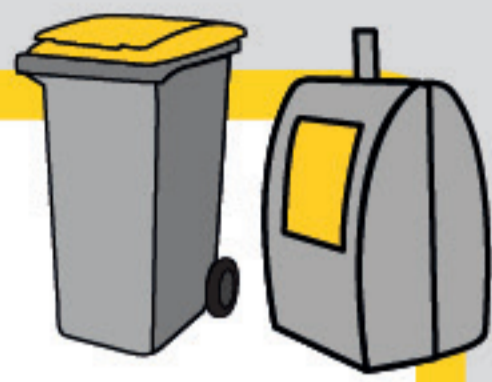
Un doute ?
Scannez-moi !

CITEO
Téléchargez l'appli
consignesdetri.fr

Emballages et papiers

Tous les emballages et les papiers se trient !

- ✓ A mettre en vrac dans le bac ou la borne jaune
- ✓ Merci de bien vider vos emballages, inutile de les laver



Emballages en plastique

Bouteilles et flacons



Pots, boîtes, tubes, barquettes et polystyrène



Sacs, sachets, suremballages, films



Papiers et cartons

Tous les papiers



Cartons, Briques alimentaires



Emballages en métal

Aérosols, conserves, canettes

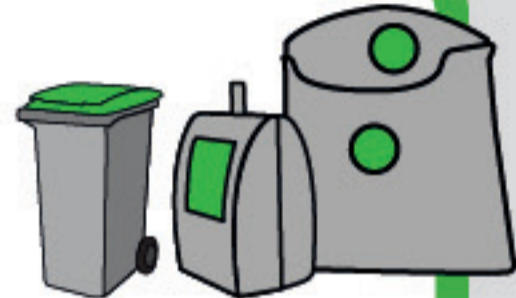


Petits contenants, tubes, couvercles, capsules à café



Emballages en verre

En vrac, dans le bac ou dans la borne verte



Bouteilles



Pots et bocaux



Déchets résiduels

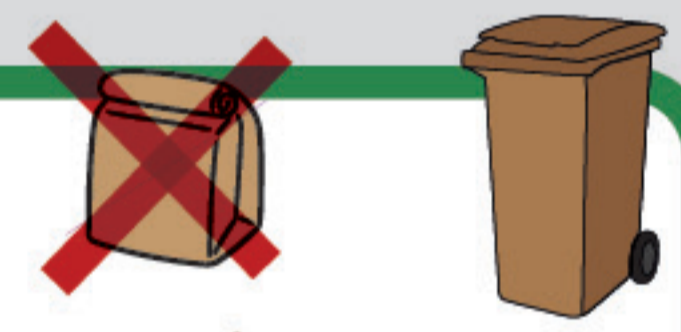
Déposez vos sacs poubelles dans le bac ou la borne grenat



- Déchets d'hygiène (mouchoirs, couches...)
- mégots de cigarette
- objets en plastique (non électriques),
- restes alimentaires non consommables si aucune solution de gestion des biodéchets est disponible.

Déchets verts

Déposez dans votre bac, en vrac ou en petits fagots attachés (3 fagots par collecte)



- ils sont collectés aux dates indiquées sur la première page de votre calendrier.
- ils doivent être présentés exclusivement en conteneurs normalisés, conçus pour être accrochés aux lève-conteneurs.
- Les bacs grenats réservés aux ordures ménagères ne doivent pas être utilisés pour la collecte des végétaux.
- Et si vous passiez aux solutions alternatives compostage, paillage ou encore aux tontes mulching ? + d'infos dans la rubrique «infos pratiques»

Recyclage et réemploi



En 2024, ce sont 90 tonnes de vêtements qui ont été récoltées dans nos bornes Relais à la déchèterie de Bessancourt, permettant au Syndicat Tri Action de recevoir le prix du Partenaire de l'Insertion.

LE RELAIS
Val de Seine

Donnez-leur une seconde vie !



Vêtements et chaussures

Tous les TLC usagés (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Selon leur état, ils seront recyclés ou valorisés.



Retrouvez les points d'apport volontaire sur <https://www.refashion.fr/citoyen/fr>



Déchèterie de Bessancourt

La déchèterie vous accueille du lundi au dimanche tout au long de l'année !

Ouverture 7 jours sur 7 sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier.
Horaires d'hiver, du 1^{er} octobre au 31 mars : 10h-18h et le mercredi (8h-18h).
Horaires d'été, du 1^{er} avril au 30 septembre : 10h-20h et le mercredi (8h-20h).

Adresse : Zone industrielle, rue de Pierrelaye/D411, 95550 Bessancourt.
Coordonnées GPS : 49.029906, 2.188128



+ d'infos
www.syndicat-tri-action.fr,
rubrique déchèterie



Vélos, meubles et objets

Vous avez encore des appareils, objets et vélos en bon état ? Apportez-les au local réemploi de la déchèterie de Bessancourt. Ils seront collectés par des associations qui leur donneront une nouvelle vie ! Votre passage ne sera pas décompté.

+ d'infos sur le local réemploi



Nouvel accès à la déchèterie plus simple, plus rapide

L'accès à la déchèterie se modernise grâce à la reconnaissance de plaques d'immatriculation. Plus besoin de badge : les barrières s'ouvrent automatiquement en détectant votre véhicule. Un système rapide, pratique et sécurisé !

Préparez votre visite dès maintenant ! Inscrivez-vous, directement en ligne ! Il vous suffit de renseigner vos informations et de fournir les justificatifs nécessaires : un justificatif de domicile, une attestation d'assurance habitation et le certificat d'immatriculation de votre véhicule.

Vous avez un véhicule de prêt ? Pas de problème : vous pouvez aussi l'enregistrer simplement via votre espace en ligne. Suivez la procédure, et c'est réglé en un rien de temps !

Inscrivez-vous
ici
dès le 2 janvier



Infos pratiques



PIERRELAYE



*Réduisez vos déchets,
compostez !*

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

En 2025, le bac à déchets verts fourni par le syndicat devient le seul contenant autorisé à la collecte.



Assurez-vous que votre bac ne déborde pas, et que le **cou-vercle soit bien fermé.**

Tout au long de l'année, vous pouvez aussi déposer vos déchets verts à la **déchète-rie du Syndicat Tri Action à Bessancourt.**

*Pensez à sortir vos bacs la veille
du jour de collecte !*

Des composteurs individuels à disposition grâce à notre dispositif «Osez le compost». Vous pourrez ainsi enrichir votre sol et vos plantes !

Si vous habitez en pavillon, vous pouvez commander un composteur via un formulaire dédié sur notre site internet www.syndicat-tri-action.fr/compostage



Pensez au mulching : hacher finement l'herbe et la laisser dispersée sur le sol plutôt que de la ramasser et de la mettre dans votre bac avec d'autres déchets verts.



Besoin de conseils ?

Contactez l'un de nos deux guides composteurs sur notre site www.syndicat-tri-action.fr



Déposez en vrac dans votre bac et/ou en 3 petits fagots attachés à côté du bac :



Nouveauté
Choisissez votre créneau !

RENDEZ-VOUS ENCOMBRANTS



Prenez votre rendez-vous directement sur notre site internet !



ecosystem
recycler c'est protéger

Pour une reprise de votre gros électroménager rendez-vous sur : www.jedonnemonelectromenager.fr



⊕ d'infos :

www.syndicat-tri-action.fr

Formulaire de contact situé sur la page d'accueil du site internet

TRI-ACTION

PIERRELAYE
Ville de

ValParisien
AGGLO